



Les entreprises de la transition
énergétique et numérique



Rapport d'activité

2024



Sommaire

• ÉDITO	3
• LES CHIFFRES CLÉS	4
• MOBILISER GRÂCE À UNE ORGANISATION AGILE ET RÉACTIVE	6
• INCARNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE EN RENFORÇANT NOTRE INFLUENCE DANS LE DÉBAT PUBLIC	10
• PROTÉGER LES FEMMES ET LES HOMMES EN FAISANT DE LA PRÉVENTION & LA SÉCURITÉ LA PRIORITÉ	14
• DÉCARBONER EN FAVORISANT L'ÉLECTRIFICATION DES USAGES ET DES SOLUTIONS ÉCO-RESPONSABLES	18
• ADAPTER ET RENFORCER LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE, EN COLLABORANT AVEC LES TERRITOIRES ET GRANDS DONNEURS D'ORDRES	24
• ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS EN ACCOMPAGNANT LES ENTREPRISES	30
• RAYONNER EN DÉVELOPPANT L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS	34
• PARTAGER LES ENJEUX DE LA PROFESSION EN INFORMANT ET EN COMMUNIQUANT	38

Édito



Jean de Vauxclairs
Président du SERCE

En dépit des incertitudes, l'activité des entreprises du SERCE est restée bien orientée en 2024, en progression de 3,5%, après une année 2023 très dynamique (+ 9 %). Elle s'inscrit dans la trajectoire de mise en œuvre de la transition énergétique, à laquelle nos entreprises apportent des solutions concrètes, tous secteurs d'activités confondus.

Pour accentuer cet effort, l'électrification des usages et l'optimisation de la consommation énergétique sont identifiées par le Gouvernement comme les leviers principaux de la décarbonation de nos activités économiques et du renforcement de notre souveraineté énergétique. Une ambition que le SERCE entend porter pour peser dans les débats publics et sur le terrain.

C'est pourquoi nous avons renforcé notre organisation, en s'appliquant à maintenir le dialogue avec les grands donneurs d'ordres et les territoires dans le domaine des réseaux et infrastructures, et en donnant davantage de visibilité à la profession sur les usages tertiaires et industriels. Le SERCE a ainsi repensé sa gouvernance, renforcé son équipe permanente et créé une nouvelle commission « Smart grids et EnR », ainsi qu'un atelier consacré aux mobilités durables et IRVE, en partenariat avec InfraNum. Les Commissions « Efficacité énergétique », « Environnement et Économie circulaire », « Éclairage public et équipements connectés » et « Ressources humaines » se sont dotées de feuilles de route ambitieuses, validées par notre Conseil d'administration, qui permettront notamment de conduire opérationnellement notre stratégie, clarifiée fin 2024.

Le SERCE compte ainsi prendre pleinement part au débat public, notamment en vue des prochaines échéances législatives (projets de lois Simplification, Grémillet, PPE, PLF,...) et électorales à venir.

La valorisation et la promotion des métiers de la profession s'avère indispensable pour réussir la transition énergétique et répondre au besoin croissant de nouvelles compétences. Le SERCE a accompagné tout au long de l'an-

née ses adhérents, en multipliant les actions : CQP ; accueil des lycéens de classes de seconde ; organisation de jobs dating ; présentation des activités et métiers lors de forums ou salons ; programme Écoles des Réseaux pour la transition énergétique...

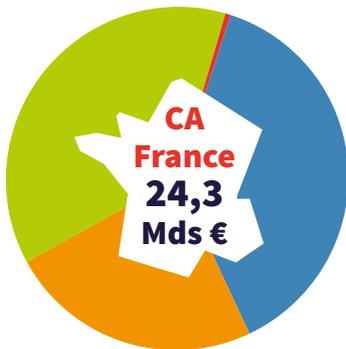
Enfin, parce que les femmes et les hommes sont au cœur de nos activités, la prévention et la sécurité restent bien sûr au cœur de nos priorités. La Commission « Prévention & Sécurité » a notamment développé un nouvel outil statistique, qui nous permettra de mieux rendre compte des efforts déjà réalisés et progrès restant à mener en termes de prévention des accidents. Sur le terrain, l'équipe d'ingénieurs Conseils constitue également un atout, au service des entreprises pour faire progresser la culture sécurité et les bonnes pratiques.

Nos métiers sont au cœur des évolutions liées à la lutte contre le changement climatique. Peu de professions ont autant d'opportunités positives devant elles et le SERCE sera présent pour accompagner ses adhérents et porter leurs voix.

Les chiffres clés

Une activité 2024 dynamique, en progression de 3,5 % par rapport à 2023

L'activité des professionnels du génie électrique et climatique est restée bien orientée, en progression de 3,5 % en 2024, comparativement à l'année 2023 déjà très dynamique (+9%).



ZOOM RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

LIGNES ET RÉSEAUX ÉLECTRIQUES 36,5%

ÉQUIPEMENT VOIE PUBLIQUE 27%

(éclairage public, régulation du trafic, bornes de recharge, vidéoprotection, panneaux d'informations...)

RÉSEAUX TÉLÉCOMS 21%

(fibre optique, cuivre, radio)

MOBILITÉS 15,5%

(Caténaïres, tramways, signalisation ferroviaire, funiculaires, métros...)

68% MARCHÉS PRIVÉS

32% MARCHÉS PUBLICS

>40 MDS € CA INTERNATIONAL

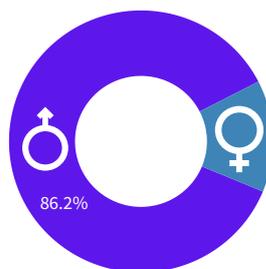
Activités de maintenance (tous secteurs confondus) 22,5% du CA

Données Bilan économique au 31 décembre 2024.

La montée en puissance des enjeux liés à la décarbonation et à la transition énergétique, soutient l'activité des entreprises représentées par le SERCE, quels que soient leurs domaines d'intervention. Qu'il s'agisse de l'optimisation énergétique du parc immobilier ou des process industriels, des réseaux et infrastructures électriques, du renouvellement du parc nucléaire ou de l'accélération de la production et de l'autoconsommation d'énergies renouvelables, ou encore de la mobilité électrique, les entreprises du SERCE sont essentielles pour réussir les transitions énergétique, écologique et numérique engagées.

135 000 hommes et femmes

Au cœur de la transition énergétique, les entreprises du SERCE offrent de belles opportunités d'emplois, aux jeunes comme aux personnes en reconversion. Les rejoindre, c'est participer à un projet porteur de sens, en développant des solutions de décarbonation sur mesure, au service des territoires et collectivités, de l'industrie, des bâtiments tertiaires.



+14%
de femmes
en 10 ans



ÂGE MOYEN DES EFFECTIFS
plus d'un tiers a moins de 35 ans, et un tiers plus de 50 ans.

Doublement du taux d'embauche*

depuis 10 ans (20 % de l'effectif)

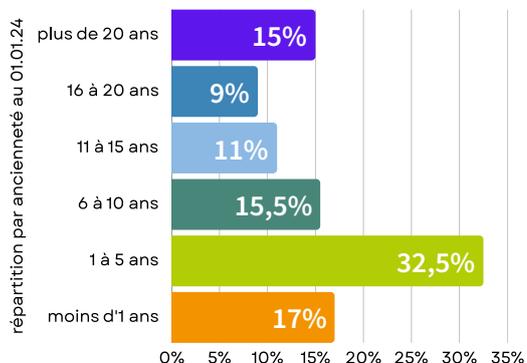
*Ce taux mesure le nombre d'embauches dans l'année rapporté au nombre de salariés présents au 31 décembre



6,5 %
c'est la part des apprentis au sein de l'effectif global (contre env. 3% de 2014 à 2017)

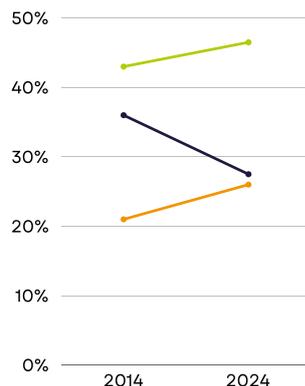
ANCIENNETÉ MOYENNE : 9 ANS

Plus de 50 % des salariés présents au 01.01.24 ont intégré leur entreprise depuis moins de 5 ans.



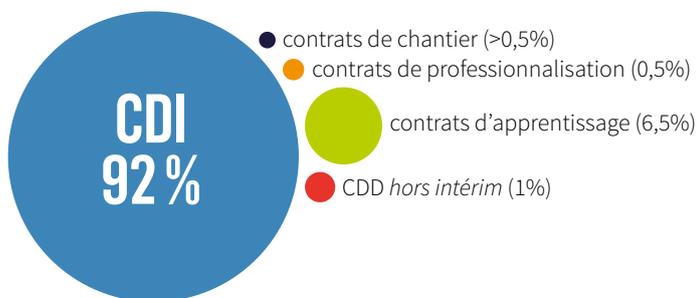
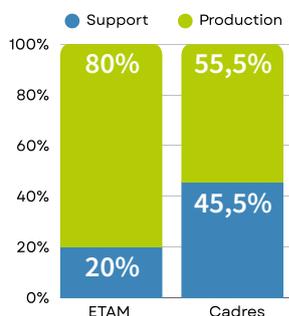
Plus d'Etam (●) et de cadres (●), moins d'ouvriers (●).

La part des **ouvriers diminue** chaque année et représentait **27,5 %** au 1^{er} janvier 2024. Celle des **ETAM** représente **46,5 %** des effectifs, tandis que la proportion des **cadres** s'est renforcée pour s'établir à **26 %**.



Les fonctions « production » et « support »

- En moyenne, **80 % des ETAM** sont affectés à la **production**, où les hommes restent majoritaires (90,5 %) tandis que 2/3 des femmes exercent des fonctions **support**.
- Les femmes sont 1,5 % dans la catégorie «ouvrier» et **20 % dans la catégorie «cadre»**.



9 salariés sur 10 sont en CDI

75 % des salariés ont reçu une formation

2 514 000 heures de formation pour l'ensemble des adhérents du SERCE, soit **25h30 en moyenne par salarié** formé.

Mobiliser

NOM

SERCE - Les Entreprises
de la transition énergétique
et numérique

DATE DE CRÉATION

1922

PRÉSIDENT

Jean de Vauxclairs

NOMBRE D'ADHÉRENTS

260 entreprises adhérentes
(PME, ETI et grands
groupes), implantées sur
tout le territoire et à
l'international
5 nouvelles adhésions en 2024

UN COLLECTIF AU SERVICE
DE LA PROFESSION

Plus de 900 h d'échanges
en commissions et
GT interprofessionnels

12 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

17 COMMISSIONS

6 INGÉNIEURS CONSEIL P&S

ÉQUIPE PERMANENTE

11 salariés (fin 2024)

grâce à une organisation agile et réactive

DE NOMBREUX ENJEUX À RELEVER

- **Contribuer à la réussite de la transition énergétique et répondre aux enjeux de décarbonation** en participant au débat public et dans les territoires, pour accélérer l'électrification des usages.
- **Accroître l'attractivité des métiers de nos adhérents**, en faisant mieux connaître les atouts de la profession et ses valeurs, pour attirer davantage de jeunes vers les formations correspondantes.
- **Accompagner les PME dans l'évolution des marchés**, en s'appuyant sur l'expérience des grandes entreprises pour développer **des outils au service du plus grand nombre**.
- **Sensibiliser sans relâche à la culture sécurité et aux mesures de prévention pour protéger les personnes et sécuriser les interventions**.

LES MISSIONS DU SERCE, DES PRIORITÉS DANS L'ACTION

- **Représenter** et promouvoir les intérêts de la profession auprès des autorités publiques et des principaux donneurs d'ordres, en anticipant les changements législatifs et réglementaires ainsi que les questions contractuelles liées aux activités de nos membres.
- **Valoriser** les métiers et les secteurs d'activité de la profession, en agissant dans le domaine de la formation, initiale et continue, et en veillant au maintien et à l'évolution des compétences.
- **Accompagner** les entreprises pour améliorer la prévention et la sécurité des chantiers et des personnes, en partageant les bonnes pratiques.
- **Promouvoir** la capacité d'innovation des entreprises dans le domaine technique et le développement de solutions et de nouveaux services liés à la décarbonation et à l'électrification des usages.
- **Favoriser** la qualité des travaux (formations, qualifications des entreprises, participation aux systèmes de certification...).
- **Informer** les entreprises sur le déploiement des nouvelles technologies et l'émergence de nouveaux marchés.

2024, UN POSITIONNEMENT REPENSÉ, UNE ORGANISATION RENFORCÉE

UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE, POUR ÉQUILIBRER SA REPRÉSENTATIVITÉ

Un Bureau de 9 membres

Un Conseil d'administration
de 20 membres élus pour 3 ans

- **10 réunions**, dont un séminaire du Bureau
- **Un double positionnement** Industrie-Tertiaire / Réseaux- Infrastructures



<https://serce.fr/le-serce/gouvernance-et-organisation/>

Le SERCE est administré par des représentants des entreprises adhérentes réunis au sein du **Conseil d'administration**.

Afin de mieux prendre en compte l'activité des entreprises adhérentes et l'évolution des marchés, un **binôme, Président et Vice-Président** représentant les activités Industrie-Tertiaire & Réseaux-Infrastructures a été décidé. En 2024, il est incarné par :



Jean de Vauxclairs
(CEME), élu Président du SERCE en juin 2024. Il succède à **Jean-Pascal de Peretti**, demeuré Vice-Président auprès de la FNTF



et **Dominique Néel**
(Equans),
Vice-Président

DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES, POUR AGIR DANS LES TERRITOIRES

- **12 délégués**
- **25 conseillers régionaux**
- **12 réunions régionales par an**, et autant que nécessaire entre adhérents ou avec des donneurs d'ordres (Enedis, Syndicats d'énergie, élus...)



Elles animent le réseau des entreprises adhérentes au niveau local, et représentent le SERCE au sein des :

- **Comités de liaison régionaux SERCE/Enedis : 10 réunions ;**
- **FRTF** : présence au sein des Conseils d'administration, des Commissions sociales ;
- **Écoles des Réseaux pour la Transition Énergétique** : 135 lycées conventionnés.

Au cours de l'année, elles ont permis d'échanger avec divers représentants institutionnels, notamment en :

- **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, avec le DGA chargé des Grands projets du Grand Port Maritime de Marseille et de la réindustrialisation du bassin de Fos-sur-Mer ; 10 réunions avec la CCI Nice-Côte d'Azur ;
- **Normandie / Hauts-de-France**, pour présenter le dispositif des Écoles des Réseaux ;
- **Auvergne-Rhône-Alpes / Nouvelle-Aquitaine**, avec les Présidents des FRTF.

DES COMMISSIONS, POUR PARTAGER LES EXPERTISES

17 commissions opérationnelles

- **188 adhérents** impliqués, tous experts dans leurs domaines
- **64 réunions, 250 heures** d'échanges et travaux collectifs
- **3 réunions** des Présidents de Commissions

Elles permettent, chacune dans leur domaine, de faire progresser la profession en matière de qualité, sécurité, compétence humaine et technique. Chaque commission est animée par un Président, en coordination avec un membre de l'équipe permanente du SERCE.

En 2024, création d'une nouvelle Commission « Smart Grids et Production EnR », lancée au 2nd semestre 2024.

Il est également décidé de créer une Commission "Data, Cybersécurité et IA" et un Atelier "Mobilités durables - IRVE" en partenariat avec InfraNum.



<https://serce.fr/le-serce/commissions/>

UNE ÉQUIPE PERMANENTE RENFORCÉE, AU SERVICE DES ENTREPRISES

Deux remplacements :

- **Séverine Hanriot-Colin**, Directrice Prévention Sécurité (Juillet)
- **Isabelle Marchal**, Assistante de direction (Octobre)

L'équipe permanente a été renouvelée (2 remplacements en cours d'année) et renforcée par la décision de créer 2 nouveaux postes, ouverts au recrutement début 2025 :

- **«Chargé(e) de mission Mobilité Durable, IRVE et Environnement»** (pourvu en février 2025)
- **«Chef de projet data , cybersécurité, IA»**



<https://serce.fr/le-serce/gouvernance-et-organisation/>

Du câble à la data, du raccordement à l'intelligence énergétique

Les entreprises du SERCE maîtrisent l'ensemble de la chaîne de valeur : elles conçoivent, réalisent, exploitent et maintiennent des solutions conçues sur mesure, au service de l'aménagement durable des territoires et de la décarbonation des usages.



Bâtiments communicants
& performants



Réseaux de télécommunications
et territoires connectés

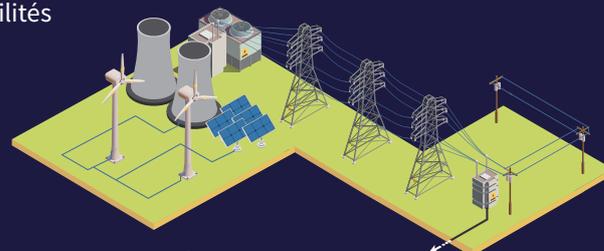


Process industriels
Industrie 4.0



Ville intelligente
& infrastructures urbaines

Transports
& mobilités



Énergies et Réseaux
électriques

LE SERCE À LA CROISÉE DE DIFFÉRENTES FILIÈRES

Le SERCE est membre de la **Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP)** et membre associé de la **Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC)**. L'action du SERCE s'inscrit dans un écosystème où il participe :

- aux Conseils d'administration d'organisations professionnelles et d'organismes de formation.
- à de nombreux Comités et groupes de travail interprofessionnels, principalement issus des filières Énergie et BTP.

PLUS DE 700 HEURES DE RÉUNIONS OU RENCONTRES

AFFAIRES PUBLIQUES / EUROPE	SOCIAL - RH ATTRACTIVITÉ	JURIDIQUE
PRÉVENTION SÉCURITÉ	RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES	EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE / DÉCARBONATION



Dans la cadre de ces échanges, de nombreuses réalisations se sont concrétisées au cours de l'année : Guides pratiques, prises de positions « filière », développement d'applications ou interfaces numériques d'échange de données, prises de paroles, signatures de chartes ou conventions...

Incarner

la transition énergétique de la France en renforçant notre influence dans le débat public

Dans un contexte marqué par la dissolution de l'Assemblée nationale, la succession de quatre gouvernements et le renouvellement des institutions européennes, l'année a été riche en défis institutionnels. Ces changements ont perturbé l'avancement des dossiers politiques, notamment avec le rejet initial de la loi de Finances pour 2025, qui a impacté des postes clés pour le secteur énergétique. Le SERCE a réaffirmé l'importance d'une ambition forte en matière de transition énergétique, tout en soutenant ses adhérents dans l'application de nouvelles normes visant à accélérer cette transition.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR PASSER À L'ACTION

Fin 2024, le SERCE a élaboré une feuille de route « Affaires publiques », présentée au Bureau de novembre. Elle se décline selon deux axes principaux :

1 DYNAMISER L'ÉLECTRIFICATION DES USAGES

- **le premier vise à accélérer l'électrification des usages.** Pour ce faire, le SERCE entend se positionner sur 4 leviers : la décarbonation (notamment industrielle et bâtimentaire), la mobilité électrique (parc IRVE), les data centers (implantation en France) et le rééquilibrage de la fiscalité des énergies (incitation à la transition vers l'électrique).

RENFORCER CERTAINS LEVIERS DE MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION 2

- **Le second se concentre sur les réponses opérationnelles à l'électrification.** Il s'applique à encourager davantage la production d'énergie décarbonée, grâce au développement du nouveau nucléaire et des énergies renouvelables. L'augmentation de la consommation d'électricité et la complexité grandissante des usages, réclament aussi d'importants travaux de modernisation des réseaux électriques. Pour maîtriser la croissance en demande électrique, l'efficacité énergétique reste un levier majeur et des outils comme le décret tertiaire et les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) demeurent indispensables. Enfin, l'ampleur des chantiers mis en œuvre nécessite de mieux prendre en compte les besoins en recrutements et une meilleure valorisation des compétences.

Ces deux axes de travail recoupent un contexte réglementaire, législatif voire politique en constante actualisation, auquel le SERCE entend prendre pleinement part, surtout en vue des échéances électorales des prochaines années.

LE SERCE DÉFEND SA VISION EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

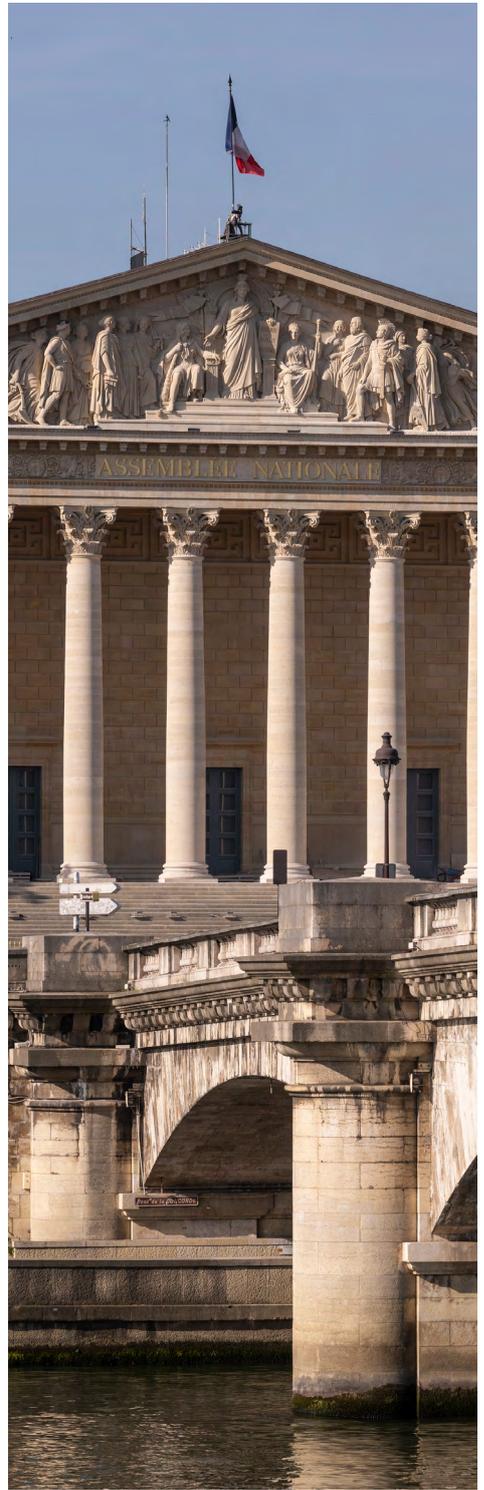
PPE-SNBC : la transition énergétique repose sur les usages, s'appuie sur les réseaux et modifie la production

Le projet de loi de Programmation Énergie Climat (LPEC), ne figurant pas à l'ordre du jour parlementaire faute de consensus, le Gouvernement a souhaité avancer par décrets avec les projets de **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**, de **Stratégie Nationale Bas- Carbone (SNBC)** et du **Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)**.

Le SERCE a contribué à la consultation des deux premiers en publiant en fin d'année un cahier d'acteurs, résumant ses positions sur la transition énergétique. Son analyse souligne trois défis cruciaux à relever rapidement :

- une **meilleure intégration des territoires** pour ancrer localement les solutions climatiques ;
- un **changement de perception des travaux énergétiques**, qui doivent être vus comme des investissements, et non des coûts ;
- une **mobilisation accrue des capitaux privés**, freinée actuellement par l'instabilité du cadre d'investissement.

Face à ces enjeux, le SERCE prône un recentrage de l'action des pouvoirs publics en réalisant rapidement des arbitrages forts et courageux sur le seul principe du **coût d'abatement, en énergie comme en carbone**. Les volumes inédits de travaux à mener à bien, appellent à prioriser 3 grands axes : **électrification des usages, amélioration de l'efficacité énergétique, décarbonation des activités productives**.



en bref

Autres consultations :

- Audition du SERCE par le **Conseil Général Économique** sur les besoins en emplois et compétences (février) ;
- Réponse sur le **Schéma Décennal de Développement des Réseaux Électriques (SDDR)** de RTE (avril).



Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N°



Le point de vue du SERCE sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation EN BREF

Le SERCE représente les entreprises de la transition énergétique et humaine qui, aujourd'hui et de demain, elles développent des solutions innovantes au service de l'écologie, de la ville et de l'industrie.

La transition énergétique vers une société décarbonée est un axe majeur de l'activité des entreprises adhérentes au SERCE.

Pour le compte d'acteurs privés ou publics (entreprises publiques, collectivités, promoteurs immobiliers ou industriels), elles réalisent et financent les infrastructures de réseaux énergétiques et numériques. Elles développent des solutions d'efficacité énergétique générant de fortes baisses d'émissions de CO₂.

Se 200 entreprises réparties sur plus de 4 000 sites en France et l'étranger, 150 000 salariés ont engagé un effort d'affaires France cumulé de 23,3 Mds €.

Contact : Yannick Saint-Roch, Directeur Général du SERCE

Le SERCE souhaite mettre en avant la qualification retenue par la SNBC de la transition climatique, avec laquelle il est entièrement en accord : « Ayant l'ambition d'une révolution industrielle mais devant être aussi la plus rapide, elle repose sur trois mécanismes économiques : la réorientation du progrès technique du brun vers le vert ; le changement des pratiques et des normes collectives ; la substitution de capital aux énergies fossiles. Une anticipation des mesures et une adaptation des comportements en conséquence pourraient générer des gains d'activité à long terme ».

Les entreprises du SERCE apportent leur expertise en matière de génie électrique et climatique pour installer les technologies issues de ce progrès technique réorienté et accompagner le changement des pratiques et des normes collectives. À ce titre, elles bénéficient d'un réseau d'expertise terrain sur la mise en œuvre de la transition climatique auprès de leurs clients qui représentent un panel large d'acteurs institutionnels (État, collectivités) et privés (industrie, services).

Si l'architecture planificatrice française, à travers ses documents nationaux et territoriaux, est parmi les plus complètes au monde, elle se heurte désormais à tous défis majeurs et immédiats :

- L'intégration difficile des territoires, pourtant lieu de la transition ;
- La perception des travaux comme des coûts non des investissements ;
- Le recours insuffisant aux capitaux privés (à un déficit de stabilité et de pérennité du cadre d'investissement).

Ces trois défis, replacés dans un contexte d'instabilité politique et d'incertitude macro-économique, tendent à légitimer l'incertabilité de cette transition et pourraient à terme freiner voire stopper sa dynamique pourtant nécessaire.

Le SERCE appelle donc les pouvoirs publics à recentrer leur action en réalisant rapidement des arbitrages forts et courageux sur le seul principe du coût d'abatement, en énergie comme en carbone.

Plus que l'atteinte des objectifs aux échéances fixées, la priorité devrait être la réalisation des travaux à des volumes inédits, en priorisant 3 grands axes : électrification des usages, amélioration de l'efficacité énergétique, décarbonation des activités productives.



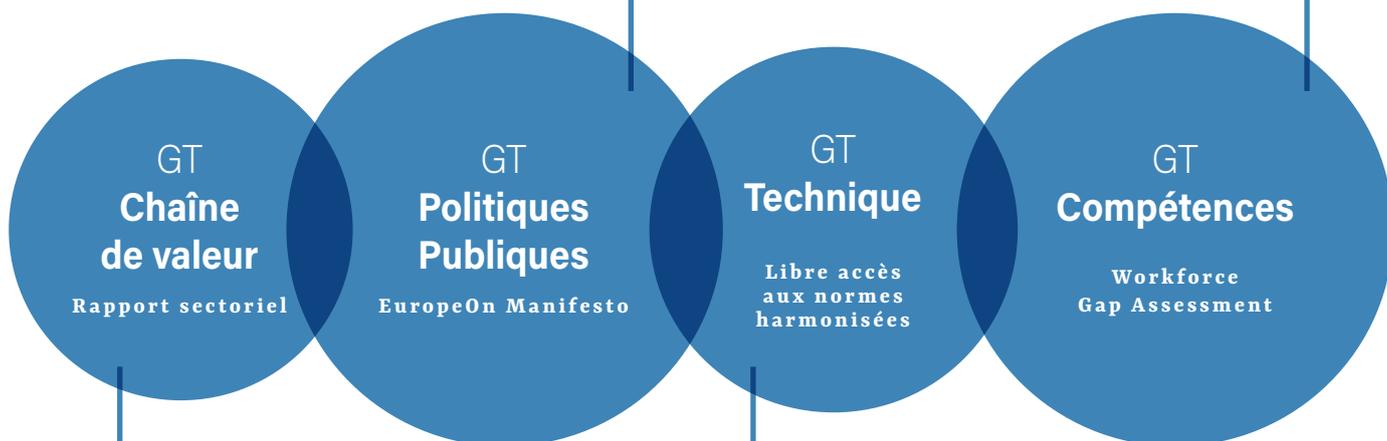
LES ENJEUX EUROPÉENS

Malgré les élections européennes, l'Union européenne a constitué un pôle de stabilité autour d'un équilibre des forces politiques globalement inchangé et de la défense constante du « Green Deal ». Le SERCE s'est investi dans la totalité des groupes de travail d'**EuropeOn**, l'association européenne la représentant à Bruxelles, pour aboutir à l'élaboration de positions, partagées avec l'ensemble des homologues du SERCE.

Dans le contexte des campagnes des élections européennes, et de la co-présidence tournante d'EuropeOn de l'Electrification Alliance, rédaction d'un court programme centré autour de deux piliers :

- électrification des usages,
- constitution d'un vivier de compétences adéquat.

Une proposition méthodologique, en application d'une disposition figurant dans la Directive sur l'Efficacité énergétique (art 28, point 6), prévoyant d'évaluer l'écart entre le nombre de professionnels disponibles et le nombre nécessaire pour conduire les travaux d'efficacité énergétique a été transmise aux décideurs européens.



Les professionnels de l'électricité en Europe :

- **2,7 millions d'emplois (soit plus d'1% du total),**
- **420 000 entreprises,**
- **CA annuel de 300 Mds€.**

4 priorités pour les années à venir, axées sur :

- la prévisibilité des politiques d'électrification,
- les besoins de compétences et de main d'oeuvre,
- la simplification administrative,
- l'intégration de l'électrification dans le futur Pacte pour une industrie propre.

Les réflexions se sont penchées sur un possible accès libre et gratuit aux normes techniques (cf. arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 5 mars 2024).

Alors qu'EuropeOn a travaillé à une position commune sur l'accessibilité gratuite des normes, le SERCE a défendu, quelle que soit l'évolution à venir, le maintien d'un très haut niveau de qualité de la norme.

LE SERCE DÉCRYPTE

Un GT « Taxonomie » pour accompagner des adhérents sur leurs obligations de rapport extra-financier

En réponse aux besoins de certains de ses adhérents, le SERCE a créé fin 2023 un groupe de travail sur l'application de la taxonomie européenne. Après avoir identifié six points posant des difficultés méthodologiques, le SERCE a réalisé un dossier d'analyse pour orienter les travaux futurs vers une présentation commune des difficultés aux cabinets d'audit en charge du suivi des indicateurs taxonomiques. Un questionnaire interne a également été élaboré pour mieux comprendre les difficultés d'application rencontrées par les divisions commerciales de ses membres concernés.

Les travaux sont suspendus en attendant l'adoption courant 2025 d'une **directive « Omnibus »** susceptible de changer les règles d'application de ce texte. Toutefois, le SERCE continue de s'investir au niveau européen, via un nouveau groupe de travail sur les rapports de durabilité d'EuropeOn.

veille réglementaire

Au cours de l'année, suivi des textes réglementaires et de la stratégie gouvernementale, dont le **Projet de loi de Finances pour 2025**, avec pour principaux points de vigilance la réduction du **Fonds vert**, la fin du bouclier tarifaire avec le **retour de l'accise sur l'électricité** (ex TICFE) à des niveaux pré-crise de l'énergie, et la réforme du mode de fonctionnement du **CAS Facé**.

Sur ce dernier point le SERCE a déposé des amendements pour alerter les parlementaires sur les potentiels effets néfastes de la réforme de son financement, en l'adossant à une fraction de l'accise sur l'électricité. Le Gouvernement a pu améliorer sa copie en justifiant les raisons de cette réforme (potentiel contentieux européen) et en promettant d'indexer le montant du CAS FACÉ sur l'inflation.

en bref

Instances européennes. Des rencontres au mois de mars avec des membres du Parlement Européen et des représentants de la Commission Européenne autour de sujets variés : efficacité énergétique, énergies renouvelables, marchés de l'électricité.

Parlement européen. Le SERCE a adressé en juillet un courrier aux 79 députés français nouvellement (ré)élus au Parlement européen, présentant le rôle de ses membres dans l'électrification des usages comme principal levier de décarbonation et soulignant le nécessaire renforcement des ressources humaines pour opérer l'accélération de la transition énergétique.

Protéger

les femmes et les hommes en faisant de la Prévention & Sécurité **LA** priorité

Priorité absolue des entreprises, la Prévention Sécurité représente un axe majeur de l'engagement du SERCE à leurs côtés. L'arrivée d'une nouvelle Directrice du Service Prévention Sécurité en juillet 2024 a permis de relancer les travaux de la Commission « Prévention et Sécurité » et d'initier de nouveaux groupes de travail internes pour faire évoluer le Concours Sécurité, l'outil de recueil statistique des accidents du travail et relancer la sensibilisation en matière de prévention des risques dans le cadre de livrables à venir en 2025. L'occasion également de s'impliquer dans de nombreux groupes de travail aux côtés des grands donneurs d'ordres et d'organisations professionnelles pour faire progresser la culture sécurité, avec pour objectif zéro accident.

Au SERCE, la Prévention Sécurité s'organise autour des travaux de la Commission « Prévention et Sécurité » et de l'action sur le terrain de 6 ingénieurs conseils.

COMMISSION PRÉVENTION SÉCURITÉ



présidée par
Arnaud Tirmarche
(SPIE France)

3 réunions

Les sujets abordés : Accidentologie et presqu'accidents ; bonnes pratiques et culture sécurité ; usure professionnelle ; engins ; nacelle à hydrogène ; travaux en hauteur ; travaux d'éclairage public à proximité des réseaux électriques ; traçabilité des expositions ; norme C 18-510 – Risque électrique ; SECUFER, MASE, ISO 45001 ; risques intempéries / canicule...

Au sein de la Commission, deux groupes de travail ont été créés pour :

- **réviser le format du « Concours Sécurité SERCE/ OPPBTP »**, afin de faire évoluer son périmètre en vue de l'organisation de la 60^{ème} édition en 2025. Une analyse de l'existant a permis de recenser les attentes et d'actualiser le règlement. La prochaine édition mettra davantage en avant les meilleures innovations et bonnes pratiques des adhérents en matière de prévention sécurité.
- **faire évoluer l'outil de recueil statistiques sur l'accidentologie**, pour moderniser et fiabiliser le recueil des données, en développant une interface unique, accessible à toutes les entreprises adhérentes, tout en s'enrichissant de fonctionnalités analytiques. L'outil a été présenté aux adhérents dans le cadre d'un webinar au 1^{er} trimestre 2025.

SUR LE TERRAIN, 6 INGÉNIEURS CONSEILS AU SERVICE DES ENTREPRISES

- **195 vacations réalisées, soit 79 % de l'objectif de début d'année.**

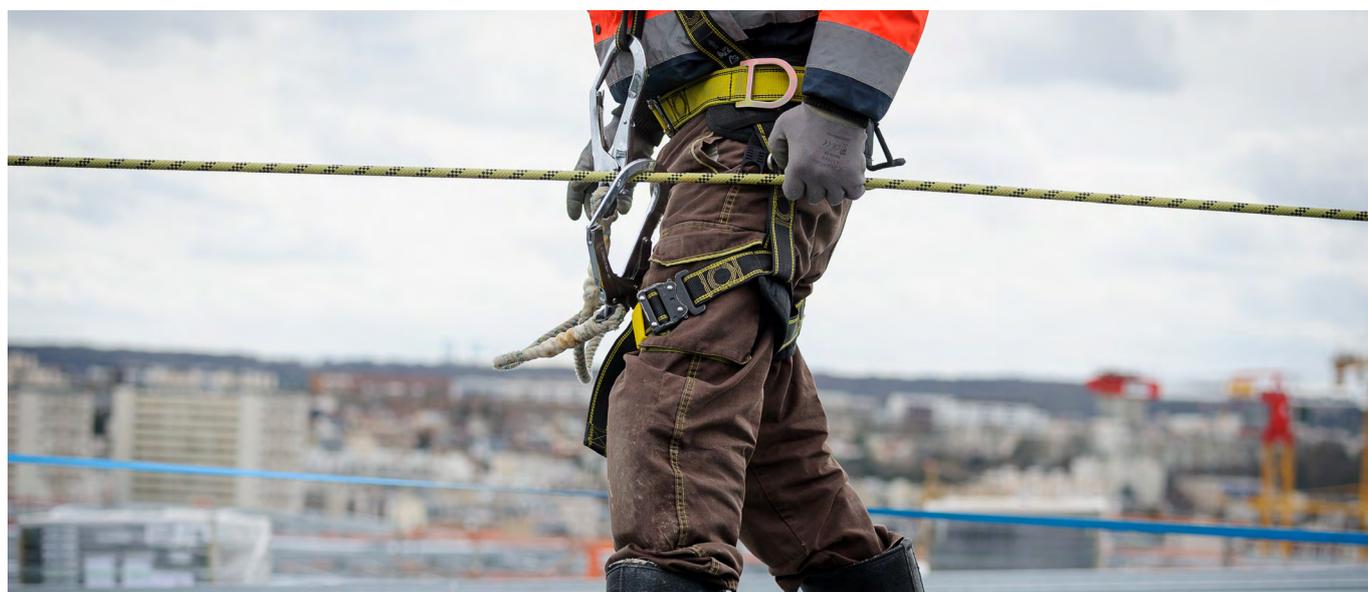
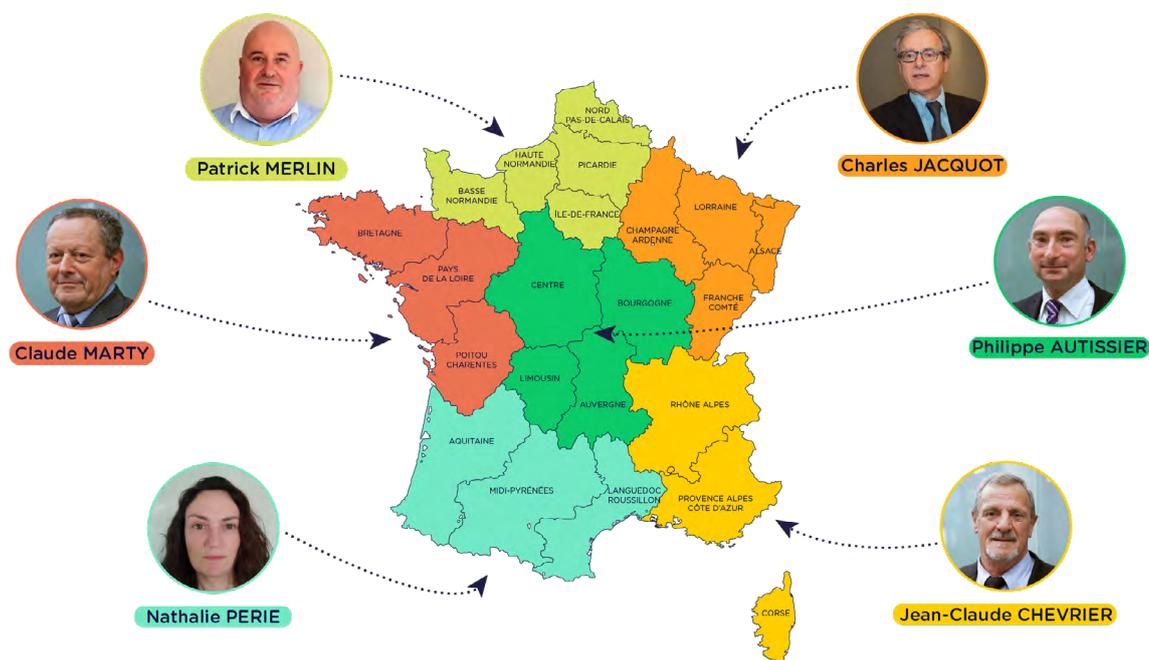
- **70% des vacations comportent a minima une visite chantier.**

Les interventions ont principalement concerné les activités suivantes :

- 45%, distribution électrique,
- 23%, éclairage public,
- 26%, Industrie & Tertiaire.

Les Ingénieurs Conseils du SERCE, avec leur expertise, contribuent de manière importante à la sécurité et à l'amélioration continue sur l'ensemble des sujets liés à la Prévention des risques professionnels.

Leur mission est centrée sur le partage des connaissances, le soutien pour le respect des normes et la sensibilisation aux risques.



LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ, VERS UNE CULTURE PARTAGÉE

Dans le cadre des relations interprofessionnelles nouées par le SERCE avec les grands donneurs d'ordres et organisations professionnelles, les problématiques de prévention et sécurité occupent une place majeure.

inter pro

Avec les grands donneurs d'ordres
49 réunions

Les thèmes abordés en 2024

• **SNCF Réseau**

- Indicateurs de pilotage
- Feuille de route « Mieux préparer les travaux, mieux choisir ses partenaires »
- Mission « Nos vies, notre priorité »
- SECUFER
- STI OPE*
- Stop & Go
- Règles qui sauvent
- Secubox
- Preuve par 9

• **ENEDIS**

- Niveaux d'habilitation par diplômes
- Safety Event
- Clubs prévention en régions
- **Charte Santé Sécurité Enedis - Entreprises intervenantes**

Le 6 décembre 2024, à l'occasion de la **rencontre annuelle dédiée à la filière industrielle des réseaux électriques de distribution** organisée par Enedis, le SERCE a signé la nouvelle version de la « **Charte Santé Sécurité Environnement Enedis – Entreprises intervenantes** ». Elle repose sur l'application de 8 fondamentaux de sécurité, l'adoption de pratiques clés et sur une gouvernance partagée pour promouvoir l'apprentissage et la vigilance. Élaborée en concertation, elle tient compte notamment des nombreuses remarques apportées par le SERCE.

inter pro

Avec les organisations professionnelles
18 réunions

Les thèmes abordés en 2024

• **Comité des Travaux sous Tension**

• **OPPBTB**

- Accidents du travail
- Risques électriques
- Travaux d'éclairage public à proximité des réseaux électriques

• **SETVF, SYNTEC, OPPBTB avec SNCF Réseau**

- Sécu Partenaires : réunions plénière et mensuelles :

• **FNTF**

- GT « Usure professionnelle » ;
- GT « Traçabilité des expositions »
- GT « Protocole d'accord sur le déploiement de la culture sécurité de la Société des Grands Projets »
- GT « Particularités locales »

• **SEQUELEC**

* *STI OPE : Spécification Technique d'Interopérabilité relative au sous-système « Exploitation et gestion du trafic » du système ferroviaire au sein de l'Union européenne.*



DES ACTIONS QUI SE CONCRÉTISERONT EN 2025

La prévention sécurité se décline également au sein de nombreux groupes de travail internes au SERCE, avec pour finalité la réalisation de livrables, à paraître courant 2025 :



ACTUALISATION DES GUIDES PORTANT SUR LA NORME C 18-510

Une mise à jour de ces guides s'avère nécessaire, qu'il s'agisse des activités de « Lignes HTA/BT », « Lignes et Postes HTB » ou « Industrie & Tertiaire », avec l'appui de l'**OPPBTB** et des ingénieurs conseil du SERCE, pour intégrer les évolutions réglementaires et normatives intervenues au cours de la dernière décennie. Le résultat des travaux est prévu pour aboutir au second semestre 2025.

GUIDE DE RECOMMANDATIONS DES TRAVAUX EN SÉCURITÉ À PROXIMITÉ D'ENGIN

Réalisé à partir des retours d'expérience d'adhérents du SERCE.

GUIDE "TRAVAIL EN HAUTEUR CATÉNAIRES"

Deux groupes de travail ont été relancés, à la demande des **Commissions « Signalisation ferroviaire » et « Caténares »** du SERCE, après avoir constaté une élévation de l'accidentologie et des presque accidents liés au risque électrique, défaut de consignation et chutes de hauteur. De nombreux échanges sur les situations à risques et les bonnes pratiques (travaux sur voies contiguës circulées, tenues à haute visibilité, briefing avant travaux), et l'analyse des retours d'expérience des dispositifs mis en place par **SNCF Réseau** pour atteindre l'objectif « zéro accident mortel » (« Nos vies, notre priorité » ; SECUFER ; « La Preuve par 9 ») alimentent ces réflexions. Ces travaux devraient également se concrétiser en 2025 par un Guide « Travail en hauteur Caténares », **réalisé en collaboration avec SNCF Réseau et l'OPPBTB**.

GUIDE "TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC"

Réalisé à l'initiative du SERCE, en collaboration avec l'**OPPBTB**, la **FNCCR** et **ENEDIS**.

Décarboner

en favorisant l'électrification des usages et des solutions éco-responsables

La combinaison de l'électrification, de la digitalisation, de la pilotabilité et de l'optimisation des usages permet aux entreprises du SERCE de jouer tout leur rôle dans la réduction de notre consommation d'énergie fossile. Par voie de conséquence, elles contribuent ainsi au renforcement de notre souveraineté nationale, à l'abaissement des émissions de gaz à effet de serre et à l'accroissement de la compétitivité des entreprises.



UNE COMMISSION TRANSVERSE, POUR CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE ÉCO-RESPONSABLE

Associés à l'ensemble des activités des entreprises, les enjeux environnementaux sont abordés par la Commission « **Environnement** », renommée « **Environnement et Economie circulaire** » en 2024. Elle accompagne la démarche d'exemplarité que déploient les entreprises, en associant à leur bouquet de solutions éco-responsables, le déploiement des pratiques RSE en interne.

En 2024, la Commission a élaboré une **feuille de route** qui guidera ses travaux autour de 3 thématiques participant à réduire l'empreinte carbone et environnementale :

- **l'adaptation au changement climatique**, à travers les offres de solutions sur mesure bas carbone ;
- **la biodiversité**, en réduisant les nuisances lumineuses, en luttant contre l'artificialisation des sols ou en créant des îlots de fraîcheur en milieu urbain, et en sensibilisant les équipes sur le terrain aux enjeux de biodiversité sur leurs chantiers.
- **l'économie circulaire** traduit un engagement plus important de la part des adhérents, qui souhaitent ne plus se limiter à une bonne gestion des déchets, mais devenir des acteurs reconnus de l'économie circulaire, en s'investissant davantage dans le réemploi et la réutilisation des équipements, et en encourageant notamment les donneurs d'ordres, parfois encore réticents, à intégrer ces pratiques dans leurs appels d'offres.

COMMISSION ENVIRONNEMENT & ÉCONOMIE CIRCULAIRE



présidée par
Romuald Peton
(VINCI Energies)

5 réunions

Les sujets abordés : adaptation climatique ; biodiversité ; diagnostic et indicateurs ; application Lucee TP (espèces exotiques envahissantes) ; économie circulaire et éco-organismes ; DEEE et batteries ; réemploi des matériaux et conséquences assurantielles ; bilan carbone et suivi du développement de l'éco-comparateur SEVE-TP ; veille sur les impacts environnementaux des textes réglementaires (BACS, DEET, Loi APER, ombrières photovoltaïques) ...

inter pro

• Eco-organismes

- **Ecosystem et Ecologic (DEEE Pro)** qui soutiennent la réparation, le réemploi et la coordination du recyclage des appareils en fin de vie.
- **Soren**, spécialisé dans la collecte, le traitement et le recyclage des panneaux photovoltaïques a été invité par la Commission à participer à l'une de ses réunions, fin 2024.

• FNTF

- **Pôle « Transition écologique et Innovation »** mise en oeuvre de Track déchets ; échanges sur les ZFE et ZAN ; Responsabilité Élargie du Producteur (REP) Bâtiment.
- **Comité « Nouvelles énergies et Nouvelles motorisations »**
- **SEVE-TP**. Le SERCE participe aux comités « Pilotage et Technique » et « Données ». Au cours de l'année, il a suivi le développement de l'outil et des adaptations demandées pour répondre aux spécificités des chantiers des entreprises du SERCE. Cet outil a été identifié pour piloter l'orientation n° 8 de la **feuille de route « RSE » d'Enedis** « Mesurer et réduire les émissions carbone de chantiers », confiée au SERCE.

en bref

Un groupe de travail de la Commission « Éclairage public et Environnement connectés » s'est joint aux travaux de la Commission « Environnement et Économie circulaire » du SERCE pour finaliser le paramétrage de l'outil SEVE-TP afin d'intégrer les spécificités des chantiers réalisés par les entreprises de travaux électriques et permettre d'effectuer un bilan carbone des activités « Réseaux électriques HTA-BT », « Éclairage public » et « Réseaux de Télécommunication ».

TROIS COMMISSIONS, POUR ABORDER LES ENJEUX CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES DANS LEUR GLOBALITÉ

Les prises de positions du SERCE liées à l'énergie, au bâtiment et à l'industrie sont principalement élaborées au sein des Commissions où elles bénéficient de l'expertise et des retours d'expérience de ses adhérents. Elles visent à **favoriser un cadre réglementaire et promouvoir les leviers permettant d'accélérer la transition vers des solutions bas carbone.**

Celles-ci reposent en grande partie sur la massification de l'électrification des usages et process. Sobriété et efficacité énergétique, intégration de modes de production/d'autoconsommation décarbonées et stockage, contribuent à bâtir, brique par brique, une démarche vertueuse, conçue sur mesure. La qualité des données et leur sécurisation jouent également un rôle essentiel pour piloter et réguler finement les installations et optimiser le fonctionnement d'un bâtiment ou les process industriels dans la durée.

COMMISSION EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



présidée par Jean de Vauxclairs (CEME)
puis Fabien Escrihuela (SNEF)

4 réunions

Les sujets abordés : Dispositif Éco- Energie Tertiaire, BACS, CEE, Autoconsommation, Contrat de performance énergétique, audits énergétiques, commissionnement...

Rencontres : En septembre 2024, la Commission a reçu le Vice-Président et la Déléguée générale du Club CEE de l'ATEE. L'occasion d'échanger sur le dispositif CEE et le programme PACTE Industrie, et de réfléchir ensemble à la manière de l'accompagner.

COMMISSION SMART GRIDS ET ENR



présidée par Pascal Pieraerts
(VINCI Energies)

1 réunion - créée en 2024

Les sujets abordés : flexibilité, stockage d'énergie, EnR et autoconsommation individuelle et collective (tarifs S21,, obligations d'installation), Net-Zero Industry Act, loi APER, Appels d'offres de la CRE, Vehicule to Grid...

COMMISSION CYBERSÉCURITÉ, DATA, IA

La généralisation des systèmes de Gestion Technique des Bâtiments (GTB) engendre une multiplication des capteurs et objets connectés, avec pour conséquence l'augmentation exponentielle des données générées, et en corollaire des enjeux critiques en termes de gouvernance, cybersécurité et souveraineté des données. C'est la raison pour laquelle le SERCE a décidé de créer cette Commission, qui sera animée en 2025 par un chargé de mission intégré à l'équipe permanente du SERCE. Elle suivra les problématiques liées aux enjeux de fiabilisation et de sécurisation des données et IoT, et de leurs usages, ainsi qu'au déploiement de solutions d'intelligence artificielle au sein des offres des entreprises.



inter pro

Les thèmes abordés en 2024

• MEDEF - Pôle transition écologique

- Commission « Énergie »
- Commission « Transition écologique et économique »
- Enquête flash sur le verdissement des flottes de véhicules

• FNCCR

- Groupe de travail « PERF ACTEE »

• FIEEC

- Groupe de Travail « Efficacité énergétique
- Comité de liaison sur le bâtiment

• Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique

- Représentation au sein du Conseil via la FIEEC

• DHUP

- Groupe de travail sur la définition des Valeurs Absolues (DEET)
- Groupe de concertation RE2020

• Smart Building Alliance

- Commission « BIM »

• Cluster Lumière

- Groupe de travail « Smart Lighting tertiaire »

• ATEE

- Club « CEE, Bâtiment et Industrie » / Groupe de travail «Rénovation globale tertiaire »
- Club « Stockage d'énergie »
- Club « Data Centers »

Comités « Changement climatique » et « Énergie »

Au cours de l'année, le SERCE a participé à une trentaine de réunions de coordination sur les différents textes examinés au Parlement. Au sein de ces deux comités. Le SERCE interagit avec les acteurs de son écosystème pour créer du consensus autour de la conduite de la transition énergétique.

Rédaction de fiches pédagogiques à destination des collectivités : DEET, BACS, Commissionnement, Plan de comptage, Autoconsommation.

Arrêtés « Valeurs absolues » du Dispositif Éco Énergie Tertiaire

L'administration sollicite régulièrement le SERCE pour construire les fiches de calculs des valeurs absolues par catégories de bâtiments, selon leurs usages, en prévision des prochains textes d'application. En 2024, sont ainsi parus les arrêtés **Valeurs Absolues IV** (JO du 14/03/2024) et **Valeurs Absolues V** (JO du 5/07/2024). La révision des valeurs absolues des sous-catégories de bureaux, publiées dans l'arrêté dit « Valeur Absolue II » du 13 avril 2022 a fait l'objet d'une réunion en mars 2024. À cette occasion, le SERCE a rappelé que revenir sur ces objectifs pourrait compromettre les plans d'actions déjà lancés, et démobiliser les assujettis.

Création d'un groupe de travail « Rénovation globale tertiaire »

Il vise à dynamiser la rénovation globale dans le secteur tertiaire à travers la mise en place d'un programme CEE. Il s'est réuni 2 fois en fin d'année 2024, et les travaux se poursuivront au 1^{er} semestre 2025, pour un attendu au 2^{ème} semestre 2025.

LES RÉALISATIONS ACCOMPLIES EN 2024

Plusieurs supports de décryptage de l'actualité réglementaire, de sensibilisation aux bonnes pratiques et d'accompagnement ont vu le jour en 2024, certains étant destinés à s'enrichir ou à être actualisés en 2025.

GUIDE « LE CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (CPE) »



Issu de la collaboration des membres des Commissions « Efficacité énergétique » et « Juridique », ce guide pratique éclaire les équipes des entreprises adhérentes sur les bonnes pratiques et certains

points d'attention à respecter lors de l'établissement d'un CPE, notamment sur le montage financier. Il permet ainsi de mieux appréhender ce véhicule contractuel qui peut apparaître parfois complexe.

serce.fr/publications/le-contrat-de-performance-energetique-points-de-vigilance-et-bonnes-pratiques/

CRÉATION D'UN CERCLE D'EXPERTS ET D'UNE FAQ « PRESTATAIRE CEE »



Face aux difficultés rencontrées par certains adhérents auprès des mandataires et/ou délégataires qui récupèrent les CEE pour eux, le SERCE a créé un cercle d'experts pour répondre à leurs questions. La

rédaction d'une FAQ a permis de clarifier les fondamentaux et répond aux nombreuses interrogations rencontrées sur le terrain : non-respect des délais, non-conformité aux standards de qualité, conséquences et recours possibles pour les entreprises concernées, assurance de la solvabilité des parties contractantes, sécurisation des paiements et garantie de l'exécution des travaux.

LIVRET BACS « SYSTÈMES DE PILOTAGE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES »



Cette note dresse l'état des évolutions de la réglementation en matière de déploiement des BACS, et répond aux nombreuses questions relatives à son application. Une annexe détaille les classes GTB selon la norme.

Un webinaire de décryptage est prévu en 2025.

serce.fr/publications/systemes-de-pilotage-des-batiments-tertiaires-un-outil-indispensable-du-dispositif-eco-energie-tertiaire/

LIVRET « PHOTOVOLTAÏQUE : ÉTAT DES LIEUX, TENDANCES ET CADRE RÉGLEMENTAIRE »



Un des défis majeurs de 2024 a été la mise en application de la loi d'Accélération pour la Production d'Énergies Renouvelables (APER), adoptée en mars 2023. Celle-ci s'accompagne de nombreux décrets parus au cours de l'année 2024, pour préciser ses modalités, notamment en matière de photovoltaïque. Pour

mieux s'orienter dans cet environnement normatif complexe et changeant, le SERCE met à disposition de ses adhérents un « livret solaire », intitulé « Photovoltaïque : état des lieux, tendances et cadre réglementaire », régulièrement actualisé.

serce.fr/publications/photovoltaïque-etat-des-lieux-tendances-et-cadre-reglementaire/

« OFFRES INNOVANTES »

L'espace « Offres innovantes » disponible sur l'extranet du site web du SERCE s'est enrichi par l'intégration de deux nouvelles propositions de solutions, proposées par la société **Wenow** (identifiée par la Commission « Efficacité énergétique »), et **Proclus**, (présentée par la Commission « Environnement et économie circulaire »). Cet espace identifie des **sociétés proposant des produits ou des services innovants**, auxquels les entreprises adhérentes du SERCE peuvent recourir pour enrichir leurs solutions, dans le domaine de la transition énergétique et numérique.

LES PRISES DE PAROLE

Des experts issus d'entreprises adhérentes ont participé à plusieurs représentations publiques :

Mai 2024 - Webinaire de l'Académie MEDEF
« Autoconsommation énergétique individuelle, retours d'expérience d'entreprises », animé par Myriam Nicolas et Sébastien Douguet du Pôle « Transition Ecologique » du MEDEF, avec la participation de Corentin Malycha et Houda Matta pour la société ELIOVE, filiale de VINCI Energies Building Solutions et Jonathan Luzineau pour la société Hervé Thermique.

Juin 2024 - Forum FOCALES / Cluster Lumière (Nogent-sur-Marne)
Table ronde « Le décret BACS et le pilotage de l'éclairage. Enjeux, risques et opportunités ? ».

La réglementation impose désormais le recours à une gestion technique centralisée du bâtiment : comment l'éclairage peut-il s'insérer efficacement dans cette GTB ? Quels en sont les opportunités et les risques ? Cette conférence était animée par Henri Couloumme-Labarthe, Directeur général du Cluster Lumière, avec la participation de Marc-André Merlet (Equans), membre de la Commission « Efficacité Énergétique » du SERCE.

Septembre 2024 – Université de l'Autoconsommation / Enerplan (Paris)

Table ronde « Extension du domaine du solaire : stockage, couplage, évolutivité des installations, grand solaire ». Marc-André Merlet, membre de la commission « Efficacité Énergétique » du SERCE, a participé et rappelé qu'avant toute installation de panneaux photovoltaïques, il est nécessaire de mettre en place un plan de comptage, pour identifier les usages, déployer des solutions de flexibilité et dimensionner les installations au plus juste, pour optimiser l'autoconsommation.



Adapter et renforcer

les réseaux et infrastructures en collaborant avec les territoires et grands donneurs d'ordres

L'électrification des usages représente une opportunité majeure en raison des investissements dans les infrastructures qui l'accompagnent : Enedis et RTE prévoient chacun d'investir 100 Mds € d'ici à 2040 dans le renforcement, l'adaptation et la modernisation des réseaux. En effet, la préparation de l'arrivée du nouveau nucléaire, le développement des énergies renouvelables, le déploiement de la mobilité électrique et la décarbonation de l'industrie sont autant de besoins et de nouveaux usages qui vont permettre aux entreprises du SERCE d'exprimer leur savoir-faire pour accompagner la 3^{ème} électrification de la France. Pour relever tous ces défis, un travail étroit avec les grands donneurs d'ordres et les représentants des territoires est plus que jamais essentiel.

L'ampleur des efforts à fournir pour atteindre les cibles de décarbonation devrait conduire à une accélération du rythme des travaux. L'intensification de l'activité prévue soulève toutefois de nombreuses questions quant au financement des programmes d'investissement, au respect des trajectoires d'activité annoncées et à l'adéquation des ressources.

L'évolution de l'activité à court et moyen termes et les relations contractuelles alimentent ainsi les échanges lors des réunions des **8 Commissions « techniques » du SERCE**, dont l'objectif est de favoriser le dialogue avec les donneurs d'ordres et de partager les bonnes pratiques pour optimiser le bon déroulement des travaux, en veillant constamment à maintenir un haut niveau d'exigence quant à la sécurité des équipes en intervention. En 2024, les réflexions ont porté principalement sur la planification des travaux, l'organisation des chantiers en toute sécurité et les besoins de compétences. Tout au long de l'année, ces questions ont nourri les échanges avec les représentants des grands donneurs d'ordres et des territoires : **EDF, RTE, Enedis, syndicats d'énergie et FNCCR, SNCF Réseau.**

PRODUCTION CENTRALISÉE D'ÉLECTRICITÉ

Les perspectives d'activité liées à la construction des futurs EPR2 en moins de 6 ans, la sûreté et la sécurité, ainsi que la mobilité du personnel ont mobilisé l'attention du SERCE et des membres de la Commission « Centrales et nucléaire ». Ils ont notamment suivi les travaux des différentes commissions et groupes de travail du **GIFEN (Groupement des Industriels Français de l'Énergie Nucléaire)**.

COMMISSION CENTRALES ET NUCLÉAIRE



*présidée par David Guillon puis
Arnaud Snyderque
(SPIE Nucléaire)*

4 réunions

Les sujets abordés : Plan Excell ; projet EDF « 70 mois » et réorganisation d'EDF ; la sécurité des interventions ; les modalités d'application de la loi du 21 mai sur la sûreté nucléaire, à l'origine de la création de l'**Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection** (fusion de l'ASN et de l'IRSN) et analyse des conséquences pour les entreprises ; négociations post Arenh ; demande d'EDF de territorialisation de ses prestataires...

En 2024, la Commission a reçu :

- Le 12 mars, la **Déléguée d'État Major à la Direction Production Nucléaire (DPN) d'EDF**, responsable des relations Fournisseurs et Politique industrielle, qui a présenté :
 - le « **Plan Excell** » pour l'excellence nucléaire, structuré en 5 axes : gouvernance, standardisation, relation fournisseur, fabrication & construction, compétences ;
 - le programme **START 2025 « Soyons Tous Acteurs de la Réussite des arrêts de Tranche »**, destiné à améliorer la performance des arrêts des réacteurs et par conséquent leur production. Cet échange a permis de faire un point d'avancement avec les membres de la Commission sur les priorités d'EDF et leurs conséquences pour les entreprises, avant d'aborder les stratégies communes pour maintenir et développer les compétences des entreprises, attirer les talents vers la filière nucléaire, et évoquer la problématique de débauche de salariés.
- Le 4 juillet, la **Directrice de la Business Unit Recyclage, membre du Comité exécutif du groupe Orano**. Elle est intervenue auprès de la Commission pour présenter le programme d'investissement d'Orano, plus particulièrement celui de la BU « Recyclage », et les activités en relation avec les entreprises du SERCE : électricité et HVAC. La mise en oeuvre de nouveaux modes de contractualisation a également été évoquée pour faire face aux enjeux importants d'investissements à venir.

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

L'activité dans ce domaine est restée dense en 2024. Les perspectives d'activité annoncées en faveur de la régénération, la modernisation et le développement du réseau ferré animent les réflexions des membres des deux commissions et des 4 groupes de travail interprofessionnels. La solidité des trajectoires d'activité reste en effet à confirmer, dans un contexte de contraintes budgétaires.

<h3>COMMISSION SIGNALISATION FERROVIAIRE</h3>  <p>présidée par Jean-Marc Antoine (ERI) 5 réunions</p>	<h3>COMMISSION CATÉNAIRES</h3>  <p>présidée par Philippe Paillet (TSO Caténares) 5 réunions</p>
<p>Les sujets abordés : (hors Prévention Sécurité, cf. p 15. et al.): organisation des chantiers durant les Jeux Olympiques; Secufer; suivi des travaux menés dans le cadre des nombreux groupes de travail, pilotés par SNCF Réseau. La Direction des Achats de SNCF Réseau a reçu le Président de la Commission «Signalisation ferroviaire» pour échanger sur des sujets techniques et contractuels.</p>	



Le 12 janvier, s'est déroulée la réunion plénière du **Rail Open Lab (ROL)**, en présence des Présidents des entités fondatrices :

Jean Castex (RATP), **Matthieu Chabanel** (SNCF Réseau), **Patrick Jeantet** (FIF) et **Jean-Pascal de Peretti** (SERCE).

Présentation à cette occasion de nombreuses innovations proposées dans le cadre de sprints pour rendre les infrastructures ferroviaires plus efficaces et durables.

inter pro

60 réunions

SNCF Réseau pilote 4 groupes de travail de la filière des réseaux ferroviaires, représentée par la FIF, le SETVF, Syntec Ingénierie et le SERCE :

- Trajectoire ;
- Attractivité et compétences ;
- Ecologie et Innovation ;
- Efficience

Mai 2024 : Table-ronde de restitution des travaux devant l'ensemble des acteurs de la filière.



en bref

Fin janvier 2024, un retour d'expérience sur la **protection électrique Caténares**, avec la **Direction Qualité de la Direction Générale Industrielle et Ingénierie (DGII) de SNCF Réseau** a réuni 50 participants. Au cours de l'année, les membres de la Commission « Caténares » ont également rencontré à deux reprises, les responsables SNCF Réseau de la **DGII Traction Électrique** avec lesquels ils ont notamment échangé sur l'avancée des travaux des Comités « **BIM Caténares** » et « **Outillage** »

RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE

L'activité « Réseaux et Infrastructures HTB » est représentée par **trois Commissions**, qui partagent des préoccupations communes concernant :

- la prévention des accidents et la sécurité des interventions :
- la visibilité sur la trajectoire d'investissements à venir et l'évolution du TURPE 7,
- les actions à mener pour faire face à la croissance d'activité (à court, moyen et long termes),
- la structuration des marchés (existants et nouveaux) et le recours à la sous-traitance,
- et les conséquences en termes d'attractivité des métiers.

RTE a remercié le SERCE pour sa réponse à la consultation sur le **Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR)**.

COMMISSION LIGNES AÉRIENNES HTB



présidée par
Patrice Hermant
(Eiffage Energie Systèmes)

2 réunions

En 2024, échanges avec l'organisme de formation **GESR Énergies** pour définir et valider le contenu de la plateforme technique.

COMMISSION LIGNES SOUTERRAINES HTB



présidée par
Michael Pfefer
(Equans)

2 réunions

Cette commission échange également régulièrement avec le **Sycabel** sur le plan de charge à horizon 2027, le respect des plannings de livraison afin de sécuriser l'organisation des chantiers.

COMMISSION POSTES



présidée par
Marc Pagès
(FAYAT Power)

2 réunions

En dehors de **RTE**, la Commission « Postes » est également en relation avec :

- **Enedis**, dans le cadre des Clubs « Prestataires Postes Sources » organisés en régions, pour renforcer la sécurité, et partager leurs expertises.
- **SNCF Réseau** : échanges sur des sujets techniques, référentiels qualité, BIM, externalisation de la maîtrise d'oeuvre, bilan carbone des chantiers,...



RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

COMMISSION RÉSEAUX DE DISTRIBUTION HTA-BT



présidée par Thierry Auclair
(Equans)

3 réunions

Les sujets abordés : activité avec les donneurs d'ordres (Enedis, syndicats d'énergie et les collectivités locales) ; Charte Santé Sécurité ; application des formules de révision de prix ; validation des attachements ; restitution des échanges des comités de liaison nationaux et régionaux avec Enedis...

Relations avec Enedis

Une bonne dynamique caractérise les relations avec le gestionnaire du réseau de distribution électrique. Les échanges sont nombreux, notamment dans le cadre :

- de la **Prévention Sécurité** (cf p. 16) ;
- des **Comités de liaison nationaux SERCE/Enedis** (2 réunions). À l'ordre du jour : la prévention-sécurité, la présentation de la trajectoire d'investissement, l'évolution de la série de prix 1500. Les **comités de liaison régionaux** permettent également de partager localement les retours d'expérience et les difficultés des entreprises sur la conduite des chantiers, engagés ou à venir, avec les représentants d'Enedis en régions. En Ile-de-France, une attention particulière a porté sur l'organisation de l'activité en prévision de l'organisation des Jeux Olympiques de Paris.
- de la **feuille de route RSE d'Enedis**, élaborée en collaboration avec les partenaires de la filière. Le SERCE est chargé de mener à bien la 8^{ème} orientation « Mesurer et réduire les émissions carbone de chantiers / projets ». Après avoir identifié un outil filière (SEVE-TP), les modalités de mise en oeuvre de l'économie circulaire sur les chantiers sont à définir, à l'appui des retours d'expérience d'entreprises du SERCE.
- du **Comité StaR-Elec**, qui définit un format d'échanges de données numériques standardisées permettant le partage des informations géographiques et techniques dans le cadre de la construction des réseaux de distribution et d'éclairage public (récolement, études...). Deux webinaires d'information ont permis de sensibiliser début septembre les acteurs concernés (plus de 800 participants). Le récolement des données a été rendu obligatoire dans certains marchés de travaux dès début 2025.
- du programme **Écoles des Réseaux pour la Transition Énergétique** (cf. p.37).

inter pro

- **Commission nationale paritaire avec RTE, Enedis, l'APCA et la FNSEA** sur les lignes électriques et le monde agricole : barèmes d'indemnisation agricoles, dommages permanent.
- **Comités SéQuélec national, d'Ile de France et de Pays de la Loire.**
- **Sycabel** et participation à un webinaire organisé par Nexans, sur l'innovation.

UN ATELIER « MOBILITÉS DURABLES - IRVE », CO-ANIMÉ AVEC INFRANUM

En réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en diminuant la dépendance aux énergies fossiles, la mobilité électrique joue un rôle crucial dans la transition vers une société plus durable. Bien gérée, elle permet de lisser les pointes de consommation, et d'utiliser au mieux les sources intermittentes d'énergies renouvelables en ajustant et en différant la demande de recharge. Son développement est une réponse aux besoins de flexibilité du système électrique.

En décidant de créer un **atelier « Mobilités durables – IRVE »**, présidé par **Emmanuel Martin (FIRALP)**, en association avec **InfraNum**, le SERCE entend :

- encourager les bonnes pratiques au service de la qualité des installations ;
- contribuer à l'essor d'une offre de formation exigeante et adaptée quant au déploiement et à la maintenance des IRVE.

RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ÉQUIPEMENTS ASSOCIÉS

COMMISSION ECLAIRAGE PUBLIC ET ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS



présidée par Frédéric Gallo
(Bouygues Energies & Services)

3 réunions

prévention des accidents ;
données chiffrées sur le réseau ;
dispositifs de financement à
disposition des collectivités ;
réduction des nuisances
lumineuses ; IoT et data ;
participation au paramétrage
de l'outil SEVE-TP...

En 2024, la Commission « Eclairage public et équipements connectés » a élaboré une feuille de route autour des axes de travail suivants :

- **promotion du renouvellement des réseaux et des luminaires** (Marché Global de Performance) ;
- **financement** des opérations de rénovation (Fonds vert, paiement différé, CEE...) ;
- **sécurité sur les chantiers**, en collaborant avec l'OPPBT et la FNCCR à la rédaction d'un « Guide sur les travaux d'éclairage public à proximité des lignes électriques » (parution 1^{er} semestre 2025) ;
- **cas d'usages de l'IA**, appliqués à l'éclairage public et prise en compte de la cybersécurité.



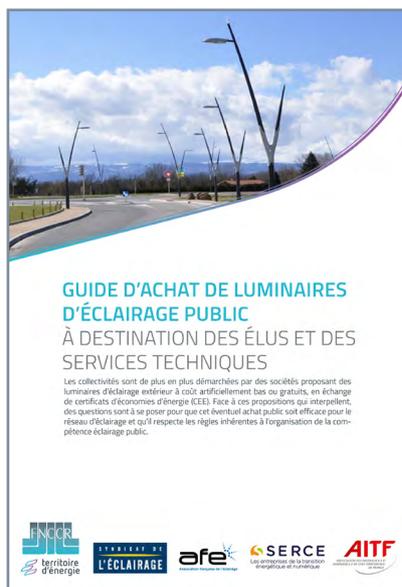
inter pro

• Association Française de l'Éclairage (AFE) :

- **Groupe de travail sur les luminaires « à 1€ »**, en collaboration avec l'AITF, la FNCCR, le Syndicat de l'éclairage et le SERCE
- **2^{ème} édition de l'enquête « Les chiffres de l'éclairage »**, réalisée en collaboration avec l'Ademe, l'ATTF, l'AITF, le CEREMA, la FNCCR, et le SERCE pour analyser les tendances et l'évolution de l'éclairage public en France.
- Groupes de travail portant sur : les drivers ; la fin des sources Sodium Haute Pression ; la fiche CEE RES EC 104 ; le financement de l'éclairage public (notamment via les Marchés Globaux de Performance) ; la formation...

« Guide d'achat de luminaires à destination des élus et des services techniques »

Objectif : sensibiliser les nombreuses collectivités faisant l'objet de démarchages de la part de sociétés proposant la fourniture de luminaires à un coût artificiellement bas, voire gratuitement, en échange des droits aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Le guide rappelle les bonnes questions à se poser, autant sur la qualité des luminaires proposés, que sur le respect des règles inhérentes à l'organisation de la compétence « Éclairage public ».



Anticiper

l'évolution des marchés, en accompagnant les entreprises

Le niveau de technicité et la complexification des marchés justifient de renforcer les dispositifs d'accompagnement qui permettent aux entreprises d'attester de leur capacité professionnelle et leurs savoir-faire, de mieux appréhender les risques et les enjeux contractuels, de faire évoluer en continu la formation de leurs équipes.

Pour valoriser le niveau d'expertises et la valeur ajoutée des entreprises adhérentes, le SERCE intervient à différents niveaux.

COMMISSION QUALIFICATION



présidée par
Jean-Raymond Artaud

7 réunions

- 10 demandes d'adhésion (vs.3 en 2023)
- 53 dossiers de demandes de renouvellement (vs.38 en 2023)
- 373 qualifications délivrées par catégorie (vs.327 en 2023)

DANS LES APPELS D'OFFRES, EN QUALIFIANT LES ENTREPRISES

La **Commission « Qualification »** se réunit régulièrement pour examiner les demandes de qualifications dans le strict respect des procédures. Les qualifications sont délivrées pour une durée de 4 ans.

Une activité en forte progression

La progression de l'activité de la Commission souligne l'intérêt croissant des entreprises du SERCE pour attester de leur capacité et de leur savoir-faire sur toute la chaîne de valeur : conception, réalisation, exploitation et maintenance.

En 2025, objectif « zéro papier »

Les membres de la Commission ont développé une interface de gestion dématérialisée des demandes de renouvellement des qualifications, qui facilitera le dépôt en ligne des certificats de capacité correspondant aux qualifications demandées.



en bref



Les qualifications sont visibles sur l'annuaire en ligne, depuis le site serce.fr/annuaire-adherents/, consultable par les clients privés et les donneurs d'ordres. Différents critères (marchés, localisation géographique et qualifications) permettent d'identifier les entreprises qualifiées.

COMMISSION JURIDIQUE



présidée par Emira Sadki
(Eiffage Energie Systèmes)

3 réunions

Les sujets abordés : délais de paiement, accords cadres, réflexion autour de l'utilisation de l'IA (réponses aux consultations).

En 2024, la Commission soulève de nombreux points d'alerte sur les demandes d'indemnisation et pénalités des grands donneurs d'ordre, engendrant des retards de chantier ou des refus d'intégration des clauses de révision de prix dans les contrats pluriannuels. De même, les marchés de la SGP posent de nombreuses questions assurantielles débattues au sein de la Commission.

DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES, EN SENSIBILISANT LES ENTREPRISES AUX ENJEUX CONTRACTUELS

La **Commission « Juridique »** collabore avec les Commissions techniques et apporte son expertise juridique pour produire des guides pratiques destinés aux opérationnels. Elle a ainsi rédigé avec la Commission « Efficacité énergétique » un **Guide sur les CPE** (cf. p.22) et devrait poursuivre cette coopération en 2025 pour sensibiliser les entreprises dans le choix des prestataires CEE.

Pour accompagner les entreprises qui endossent la qualité de donneurs d'ordre français dans leurs rapports avec des sous-traitants étrangers (principalement européens), qui détachent des salariés dans le cadre de chantiers et prestations diverses, la Commission s'est appuyée sur un cabinet d'avocats spécialisé pour produire **une étude juridique sur les volets contractuel et social de la sous-traitance étrangère**.

Ces travaux permettront de publier des outils pratiques complémentaires (à paraître courant 2025):

- **Un guide juridique** (Directions) : prescriptions légales et réglementaires applicables en matière de recours à la sous-traitance étrangère en France.
- **Un support opérationnel** (Responsables d'affaires, autres fonctions d'achat) : gestion amont et formalisation de la conclusion du contrat de sous-traitance.
- **Une infographie opérationnelle** (Chef de chantier) : conseils opérationnels sur la conduite à tenir en cas de contrôle, par exemple.
- **Un clausier type** accompagnera la mise à disposition des guides et outils pratiques.

en bref

Une formation sur les enjeux contractuels. Une juriste dédiée aux entreprises adhérentes a dispensé une formation de sensibilisation aux enjeux contractuels à un public d'assistants et d'encadrants de chantier, sur les thématiques de la conclusion du contrat et le suivi d'une affaire.

COMMISSION FORMATION



présidée par
Armelle Deneufve
(Snef)

3 réunions

Les sujets abordés :

- outils innovants appliqués à la formation, tels que la réalité virtuelle, l'IA, cette dernière pouvant être notamment utilisée pour favoriser le rapprochement des évaluations professionnelles, avec les besoins en compétences et le catalogue formation de l'entreprise.
- En juin, délocalisation de la Commission à Cachan (94), au siège de **FORMAPELEC**, et visite du plateau technique (installations IRVE, photovoltaïques et plateaux techniques destinés aux habilitations électriques et autres recyclages).

DANS L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES, EN FORMANT ET EN CERTIFIANT

La **Commission « Formation »** répond aux besoins de maintien et d'évolution des compétences des collaborateurs des entreprises en développant des outils de certification des compétences, en pilotant des études prospectives, en participant à des travaux d'intérêt sectoriel et en orientant les politiques de formation au sein des organisations partenaires.

Des études prospectives réalisées dans le cadre d'EDEC*

EDEC Infrastructures Numériques

Depuis 3 ans, le SERCE co-pilote avec les autres acteurs de la filière, et en lien avec le Comité Stratégique de Filière « Infrastructures Numériques », l'EDEC Infrastructures numériques.

En 2024, les travaux ont porté sur le développement d'outils de Gestion des Emplois et Parcours Professionnels (GEPP), pour accompagner les entreprises de la filière, notamment les PME, dans la gestion prévisionnelle d'évolution des compétences, en lien avec la décroissance des marchés liés au déploiement de la fibre optique. En partenariat avec **France Travail** et le **cabinet Katalyse**, une cartographie des métiers du secteur des datas centers a été établie.

Un réseau d'organismes de formation pour dispenser une offre de formation certifiante

Le SERCE s'appuie sur des centres de formation avec lesquels des conventions de partenariat sont conclues pour dispenser une offre de formation de qualité, débouchant sur un CQP reconnu par la branche professionnelle.

Le 15 juin 2024, le SERCE et **OMNIFER** ont signé la convention de mise en œuvre de la formation "Agent d'études en signalisation ferroviaire", renouvelant ainsi une seconde fois jusqu'en 2026 l'accord de partenariat pour le déploiement de la formation certifiante "Monteur en signalisation ferroviaire".

En collaboration avec le **CCCA BTP**, les modalités d'évaluation des CQP ont été révisées et les compétences clés pour chaque CQP ont été définies. La gestion des CQP se déroule désormais via la plateforme « e-certif BTP ».

* EDEC : Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

3 CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

- **Monteurs de lignes Caténaïres :**
3 candidats, 2 certifiés,
- **Monteurs en signalisation ferroviaire :**
10 candidats, 8 certifiés
- **Monteurs Raccordeurs fibre optique :**
35 candidats, tous certifiés



ORIENTATION DES POLITIQUES DE FORMATIONS

Le SERCE siège dans de nombreuses organisations et collabore avec :

- **L'OPCO Constructys :**
Section paritaire Professionnelle (SPP) des Travaux Publics et SPP des grands comptes pour représenter les groupes. Le SERCE a fait remonter à la Direction générale de Constructys les conditions trop strictes imposées pour répondre au dispositif du FNE – Formation qui demandent un investissement trop important pour présenter des dossiers de demande de financement.
- Le Conseil de perfectionnement de l'ESTP
- Le Conseil d'administration de l'ISUPFERE
- Le Conseil d'administration et Comité de certification de FORMAPELEC
- **La Direction de la Formation de la FNTP**, qui a présenté aux membres de la commission « Formation », la convention triennale signée avec France Travail et le kit prescripteur créé par la FNTP promouvant les métiers des travaux publics.

LES PRISES DE PAROLE

Le SERCE a participé à plusieurs représentations publiques :

1^{er} février 2024 - Référencement Objectif Fibre / Centre AFPA (Chevigny-Saint-Sauveur, 21)

Laurence Weisenbacher, Secrétaire générale du SERCE et rapporteur du GT « Formation » d'Objectif Fibre a présenté le bilan d'une décennie de partenariat du CQP de monteur raccordeur fibre optique.



18 septembre 2024 - Table-ronde « Formation des électriciens pour anticiper les enjeux de 2025 » / Grand Circuit (Paris et distanciel)

Participation de Yannick Saint Roch, Directeur général du SERCE, aux côtés de de Christophe Lepeltier, Directeur du Développement commercial et de la communication (FORMAPELEC), Yannick Goulu, Responsable commercial (FORMAPELEC) et Laurent Deschamps, Associé-gérant (DEBE). Il a notamment abordé les grands enjeux de formation et de recrutement des électriciens pour répondre aux besoins d'électrification des usages et de maintenance des IRVE et du photovoltaïque.



en bref

Le SERCE, rapporteur du Groupe de travail « Formation » d'Objectif Fibre. En partenariat avec le groupe de travail « Communication » d'Objectif fibre, dont le SERCE est également rapporteur, le GT « Formation » a développé une fonctionnalité de dépôt en ligne des dossiers de référencement sur le site d'Objectif Fibre. Le dispositif a été présenté aux centres référencés à l'occasion d'un webinaire organisé le 24 octobre, en collaboration avec le SERCE.

Rayonner

en développant l'attractivité de nos métiers

Faire évoluer l'organisation du travail et échanger sur les politiques sociales pour progresser collectivement

La Commission « Questions sociales » a évolué en 2024 pour intégrer l'attractivité des métiers dans son périmètre et changer de libellé pour devenir la Commission « Ressources Humaines ». Grâce à la maîtrise des sujets sociaux de ses membres, elle mène des actions de sensibilisation et élabore des guides pratiques destinés aux services RH. Elle reste une instance d'échanges sur les politiques sociales mises en oeuvre par les entreprises pour accroître la visibilité de la profession auprès des jeunes et des prescripteurs de l'emploi.

COMMISSION QUESTIONS SOCIALES DEVENUE RESSOURCES HUMAINES



présidée par
Rémi Huguet
(Equans)

3 réunions

Les sujets abordés :
congés en cas d'arrêt de travail ; redressements Urssaf... En fin d'année, réflexion autour de l'élaboration de **la feuille de route de la Commission** (présentée en mars 2025 au Conseil d'administration), centrée sur l'attractivité des métiers, autour de la cible des 15-20 ans.

MESURER LES ENJEUX DE L'ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES POUR LES ADAPTER À LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

La prise en compte du report de l'âge légal de départ à la retraite pour accompagner les représentants du personnel dans une démarche constructive d'accord collectif reste un enjeu important pour les entreprises.

La Commission a mesuré les impacts de la jurisprudence sociale de septembre 2023 reconnaissant le droit à l'acquisition de congés en cas d'arrêt de travail pour cause de maladie non professionnelle, et l'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'information du salarié par l'employeur de ses droits à congés, ainsi que les effets sur le régime de gestion de la caisse de congés payés.

RÉPONDRE À L'INSÉCURITÉ JURIDIQUE DES ENTREPRISES FACE AUX REDRESSEMENTS URSSAF

En collaboration avec un cabinet d'avocats, la Commission a recensé les cas concrets de chefs d'observation et de redressement de l'URSSAF, analysé les tendances thématiques et identifié les risques.

La Commission a défini les actions à mener pour répondre à la situation d'insécurité juridique dans laquelle les entreprises se trouvent. Son objectif est d'inscrire la profession dans une démarche volontaire pour faire évoluer une réglementation inadaptée aux chantiers et à la succession de contrats dans certains secteurs d'activité. Pour valoriser cette réflexion auprès des adhérents, un guide sera publié courant 2025, et présenté dans le cadre d'un webinaire.

Renforcer l'attractivité de la profession, en valorisant des métiers inspirants, à impact positif

La croissance de l'activité liée à la transition énergétique mobilise et mobilisera toujours plus de besoins en compétences, dans une période de pénurie et de concurrence avec d'autres secteurs d'activité. Le SERCE s'est donné comme objectif d'accroître la notoriété de la profession, en valorisant le rôle positif qu'elle joue en matière de décarbonation et en faisant découvrir la richesse de ses métiers pour attirer toujours plus de talents. Concrètement, le SERCE a multiplié les actions axées sur les domaines d'activité des entreprises, tout en collaborant aux démarches menées en filières, afin de développer un véritable vivier de futurs collaborateurs.

MISE EN PLACE DE SUPPORTS ET OUTILS DE COMMUNICATION

UNE VIDÉO POUR PRÉSENTER LES ACTIVITÉS ET MÉTIERS EN MOINS DE 3 MINUTES



En fin d'année, le SERCE a réalisé un motion design destiné à présenter en quelques minutes les principaux domaines d'activité de la profession. La vidéo est disponible sur la chaîne

Youtube du SERCE et sur son site serce.fr/Publications.

UNE NEWSLETTER, POUR RELIER LE MONDE DE L'ENSEIGNEMENT À LA PROFESSION



Un nouvel outil de communication, à destination des prescripteurs de l'orientation, des professeurs et des responsables des bureaux des entreprises, soit 3 000 professionnels destinataires.

Deux numéros parus en 2024 :

- N°1 - Les métiers des bâtiments performants et connectés (avril 2024)
- N°2 - Le secteur de l'industrie des performances énergétiques (juillet 2024).

Ce support est également disponible sur le www.metiers-electricite.com

STAGES DE SECONDE : 1 000 LYCÉENS ACCUEILLIS PAR LA PROFESSION



En juin 2024, le **ministère de l'Éducation nationale** lançait l'opération « Stages de Seconde », à destination de l'ensemble des 560 000 élèves de Seconde générale et technologique. D'une durée de 2 semaines, cette initiative a permis de faire découvrir aux lycéens les métiers et activités de nos entreprises.

Le SERCE s'est impliqué en signant avec le ministère une convention nationale et s'est mobilisé pour accompagner ses adhérents. Il a notamment élaboré à leur attention un **kit d'accueil** comprenant : un guide pratique, des informations juridiques, une trame d'interview professionnelle, une suggestion de planning et d'activités, et un journal de bord afin d'accompagner le jeune stagiaire.

LES « MÉTIERS EN DIRECT »



En partenariat avec la **FNTP**, le SERCE a proposé à des entreprises adhérentes de participer à l'émission « Les Métiers en Direct » de l'**Onisep**, à travers les témoignages de collaborateurs. Ils ont ainsi pu présenter à de nombreuses classes leurs parcours, scolaire et professionnel, et évoquer leur métier de façon très concrète, en répondant aux questions des élèves.

Un millier de jeunes accueillis par la profession, du 17 au 28 juin 2024

Deux retours d'expérience avec le Ministère et avec les adhérents pour mesurer la mobilisation et la satisfaction.

Juin 2024
Responsable de site industriel (SPIE)
suivi par 45 classes de 2^{de} générale (1434 élèves)

Nov. 2024
Responsable de production nucléaire (Eiffage Energie Systèmes)
suivi par 30 classes de CAP et de 3^{ème} (600 élèves)

ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL

10 octobre - Job dating « Stages »

en partenariat avec le **CFA Schneider Electric** et le **rectorat de Versailles**.

17 décembre - Webinaire de rencontre avec les Directeurs d'IUT d'Occitanie

Le SERCE organisait une rencontre entre les entreprises et les directeurs des IUT de la région Occitanie, dans les spécialités des filières technologiques. Ce rapprochement répondait à un double objectif : faire découvrir l'éventail des activités des entreprises du SERCE aux directeurs d'IUT de la région, et les formations DUT aux entreprises. De quoi faciliter de futurs échanges et créer une véritable synergie entre le monde de l'entreprise, les étudiants et les formations dispensées.

18 décembre - Lycée Diderot de Paris

rencontre avec 60 élèves de classe de BTS Electrotech afin de leur présenter les métiers, les activités des adhérents, les perspectives d'évolutions au-delà du diplôme.

60 élèves de
Terminale

issus de 5 lycées
du rectorat
de Versailles

8 entreprises
adhérentes

du SERCE, représentant
l'ensemble des activités
(ferroviaire, infrastructures
et réseaux, éclairage public,
bâtiment, industrie).

14 stages
effectués

chez l'un
de nos adhérents
entre novembre
et janvier.

et aussi...



Janvier
**Forum des métiers
du BTP**
Limoges



Février
Girls' day
Orléans



Avril
**Salon Jeunes
d'Avenir**
Stand FRTP IdF
Paris



Septembre
**Worldskills - Village
des métiers**
Lyon



Octobre
**Job Dating / Recto-
rat de Versailles/
CFA Schneider
Electric**
Rueil-Malmaison

LES PRISES DE PAROLE

- **5 juin - FOCALLES - CLUSTER LUMIERE (Nogent-sur-Marne)** : Conférence « **La lumière recrute ! Quels métiers ? Quelles formations ?** », avec la participation de Cécile Vigneron, Responsable relations écoles & entreprises au SERCE.
- **11 juin - FORUM ENERPRESSE (Le Touquet - Paris Plage)** : « **Comment développer et attirer les compétences vers les nouveaux métiers du secteur énergétique ?** » Le Président du SERCE, Jean Pascal de Peretti est intervenu aux côtés d'Hélène Badia, Présidente de l'Université des métiers du nucléaire, de Yannick Le Gonidec, Directeur nucléaire du groupe Apave et de Catherine Poux, Directrice du développement des services aux entreprises de France Travail. L'occasion pour lui de revenir sur le déficit de notoriété de nos métiers, frein principal à l'attractivité de la profession et à la croissance de ses activités, pourtant essentielles à la réussite de la transition énergétique.

LES ACTIONS « FILIÈRES » RÉALISÉES EN 2024



Coloration de diplômes à fin 2024

- **Bac Pro Melec et BTS Electrotech** : 135 lycées conventionnés fin 2024
- **Mention complémentaire** : 200 élèves en formation en 2024 (120 en 2023) dans 18 Ets (13 Ets, 2023). **5 créations de classes** en septembre 2024.
- **Étude des besoins en emplois et compétences de la filière des réseaux électriques (AMI-CMA)**



Filière des réseaux électriques

Depuis la rentrée 2023, le SERCE est partenaire du programme « Ecoles des réseaux pour la transition énergétique ». Ses représentants régionaux sont signataires des conventions passées avec les établissements volontaires, formant **au Bac Pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC) et au BTS Électrotechnique**, proposant des classes « réseaux électriques ». Ce programme de coloration des diplômes propose des parcours différenciés, de la seconde à la terminale. Le SERCE accompagne les entreprises qui se sont engagées localement dans la démarche se sont engagés dans la démarche. Des stages réalisés dans les entreprises de la filière (18 semaines).

Les actions réalisées en 2024 :

- **27 mars 2024 - Forum Enedis « Alternance » de la filière Réseaux électriques.** L'opération était exclusivement dédiée à l'alternance, tous niveaux de diplômes confondus (du CAP au diplôme d'ingénieur) et s'organisait selon les territoires régionaux, pour un accueil des jeunes au plus près de leur lieu de vie.
 - **43 représentants de 14 entreprises adhérentes mobilisées**, répartis sur l'ensemble du territoire français.
 - **Un « stand virtuel » du SERCE-FNTP**, avec différents supports mis à disposition pour découvrir la profession : fiches métiers, témoignages vidéos, annuaire des entreprises et liens vers leurs offres de stages et d'emplois
- **Un référentiel de pratique professionnelle des élèves stagiaires mineurs** a été élaboré pour répondre aux interrogations concernant l'accueil de jeunes mineurs lors des stages de BAC pro Melec. Fin novembre un **webinaire de présentation des niveaux d'habilitation selon le niveau de diplômes** a été proposé en collaboration avec la Direction Prévention Sécurité du SERCE.
- Des entreprises adhérentes ont participé à des **ateliers de concertation sur le contenu de cours du BTS Electrotechnique**.

Filière des réseaux ferroviaires

- **Le SERCE pilote un groupe de travail sur la thématique de l'attractivité des métiers** au sein de la filière des réseaux ferroviaire. Il est piloté par le SERCE, en collaboration avec **SNCF Réseau, RATP Infrastructures, FIF, SETVF et SYNTEC ingénierie**. Au rythme d'une réunion par mois, il a pour objectif de développer la visibilité des métiers de l'ensemble des acteurs partenaires, en incitant notamment leurs adhérents respectifs à participer à **l'opération « Stages de seconde »**.
- **Des fiches métiers**, synthétiques et harmonisées et **un quiz** autour de la filière, ont été élaborés à destination des collèges et des lycées.
- **Le 5 novembre, un webinaire** a réuni des participants issus de 548 établissements scolaires. Ils ont pu découvrir la variété des métiers de la filière du réseau ferroviaire, les cycles de formation et les perspectives d'évolution professionnelles.



Partager les enjeux

de la profession, en informant et en communiquant

PUBLICATIONS SERCE (PRINT & DIGITAL)

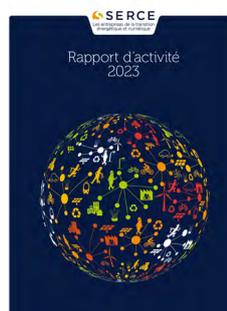
Le SERCE diffuse régulièrement des informations en interne (plus de 4000 signalements) et à l'attention de ses adhérents.

En 2024, il a notamment diffusé :

- **42 Informations professionnelles**
- **12 numéros** de la « Presse lue par le SERCE »
- **4 « Baromètres trimestriels »**
- **2 bilans annuels** socio-économique



Avril / Décembre
Serce Infos
n° 34 et 35
Diffusés en 2200 ex.



Juillet
Rapport d'activité
2023
Diffusé en 600 ex.



Décembre
Motion design
vœux 2025

Appui à la réalisation de nouveaux supports de communication

Aide à la rédaction et/ou mise en forme, relectures, coordination et suivi de projet, actions de communications évoqués ci-avant dans le rapport.

- Motion Design de présentation des Métiers
- Newsletter « Métiers »
- Mise en forme des fiches BACS, Guide CPE, Livret solaire...
- Créations de visuels

PARTICIPATION AUX GT « COMMUNICATION » DE FILIÈRES

- FIEEC
- Objectif Fibre
- Écoles des Réseaux pour la Transition énergétique
- Filère du réseau ferroviaire

Sites web et Réseaux sociaux

Le SERCE actualise très régulièrement ses deux sites :



www.serce.fr 14 080 sessions(+ 3%)

www.metiers-electricite.com 50 300 sessions (+ 44 %)

Il mène également chaque semaine des campagnes via LinkedIn.



Compte Serce 4 650 abonnés(+ 21,5 %)

Compte Métiers 555 abonnés(+ 16,6%)

RELATIONS PRESSE

- 9 communiqués de presse (4 collectifs)
- 7 interviews
- Une centaine de retombées presse (articles, brèves et citations), parues principalement dans la presse professionnelle (Energie, Environnement, Formation, BTP...)
- 5 Publiédactionnels :



 Consultez les communiqués, interviews et publiédactionnels depuis l'Espace presse

ÉVÉNEMENTS

- 7 interventions
- 2 signatures (niveau National)
- 5 webinaires
- 3 remises de prix (Concours Lumières 2024)

 Consultez le calendrier des événements, les replays et comptes-rendus, depuis l'espace "Événements" et "Actualités" du site serce.fr

Concours  2024



Conférence annuelle - 20 juin 2024 - "Les entreprises du SERCE passent à l'IA"
Replay et compte-rendu disponibles sur serce.fr/Actualités

Découvrez le Palmarès 2024

Stages de seconde : La Profession s'engage à accueillir 1 500 stagiaires !

